

COORDONNATEUR REFERENT SECTEUR GERONTOLOGIE

Objectifs de la licence professionnelle :

La licence professionnelle dispense des enseignements de gérontologie pour connaître la population accueillie.

Ces enseignements sont pluriels puisqu'ils aborderont également le management (recrutement, organisation, planification etc.), le budget (maintenance, achat, etc.) ainsi que des aspects de communication.

Conditions d'admission :

Etudiants titulaires d'un niveau Bac + 2 ou VAE : sociologie, psychologie, économie, administration économique et sociale, science du langage, philosophie, droit ou science de la vie (biologie).

BTS économie sociale et familiale

DUT Carrières sociales, DUT Animation sociale et socioculturelle

Autres diplômes de niveau III : Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social, d'Educateur Spécialisé, de Soins Infirmiers.

Toutes catégories de professionnels intervenant dans le champ de la gérontologie (aide soignante, agent de service hôteliers, auxiliaire de vie).

Débouchés :

La licence professionnelle « Coordonnateur – Référent secteur gérontologie » a pour vocation de former des personnes dans l'animation et l'encadrement d'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), encadrement des secteurs d'unités d'Alzheimer, d'accueil de jour, d'animation, entre autres.

Les métiers formés par la licence professionnelle ont des dénominations multiples : directeur de maison de retraite, aide hôtelière, responsable d'animation...

Pour avoir plus de précisions sur l'organisation des études, se renseigner à

Renseignements pédagogiques :

Secrétariat pédagogique : **Bureau A538**

Réception du public : 9h à 11h et 14h à 16h, sauf le mercredi après-midi et le jeudi matin

Tel : 04 42 95 37 01 ou sur le site Internet de l'Université de Provence

Localisation de l'enseignement :

Université de Provence

UFR PSYCHOLOGIE, SCIENCE DE L'EDUCATION

Centre des Lettres et Sciences Humaines

29,avenue Robert Schuman

13 621 Aix en Provence Cedex

Nouvelle rentrée 2009 : formation proposée par le centre de télé-enseignement à distance (CTEL).

Renseignements et inscriptions: bureau D 010

Réception du public : du lundi au vendredi 9h/11h et mercredi de 14h/16h

Tél :04 42 95 31 43 ou sur le site web de l'Université de Provence.